

Travaux de réparation de la salle polyvalente de Martiel

Lors de l'orage de grêle de juin 2020, la toiture de la salle des fêtes de Martiel a subi des dégradations au niveau des tôles d'éverite et de l'isolation des plafonds. Les travaux de réparation ont débuté le 21 juin 2021 entraînant l'interdiction de circuler devant la salle ainsi que d'accéder à son parking. Cette interdiction est prévue jusqu'au 31 juillet.

Vous pouvez penser, à juste titre, que le délai entre le phénomène météorologique et les travaux de réparation a été très long, il est le résultat de 2 contraintes :

- La durée d'expertises et d'appel d'offre pour l'attribution des marchés de réparation.
- L'activité sportive du club de basket. Il fallait impérativement permettre au club engagé dans divers championnats de disposer d'une salle (dans le cas contraire le club aurait été lourdement sanctionné aussi bien financièrement que sportivement). La salle polyvalente ayant été bâchée avec l'engagement de tenue pour une année, il a été décidé de commencer les travaux dès la fin du championnat (courant juin 2021). Il se fait que l'épidémie a totalement contrarié l'année de championnat mais le planning des entreprises ne permettait plus d'avancer les travaux.

Les travaux d'un montant global de 225 000€, en grande partie couvert par l'assurance de la commune, consistent à :

- Enlever les tôles d'éverite en respectant le protocole amiante
- Poser des tôles en bac acier de couleur gris anthracite (comme sur l'extension du local de rangement)
Ces 2 opérations sont combinées et doivent se terminer mi-août.
- Remplacement de l'isolation des plafonds prévu en septembre.



